



COMMISSION REGIONALE HOCKEY SUBAQUATIQUE

Compte-rendu de la réunion du Mercredi 8 Juin 2016

Présents:

Pascal Blanc (Président) HSCL Lagny sur Marne

Gilbert Ciulla (Vice-Président) **HSCL** Lagny sur Marne (2 voix)

Michel Leleu ASP Asnières (1 voix)

Frantz Klein Squale Neuilly sur marne (1 voix)
Julie Vincent Sub Galatée Le Chesnay (2 voix)

Ludovic Carranza

Thierry Tirard

Antoine BAILLET

Nicolas Darnault

France-May Martel

HSC Chelles (1 voix)

CSMB Fontenay (2 voix)

Paris V Paris (2 voix)

CHSCP Pontoise (2 voix)

Diderot XII Paris (2 voix)

Guillaume Laurency Squale Neuilly Jean-Michel Frontin Squale Neuilly

Excusés: Vincent Verdier (St Maur)

Ordre du jour

- 1. Approbation du compte-rendu CR du 3 Mars 2016
- 2. Point sur les compétitions en cours
- 3. Point sur le fonctionnement de la Commission
- 4. Mise en place du Calendrier 2016-2017
- 5. Questions diverses

1. Approbation du CR de la réunion du 3 Mars 2016

Le Compte-Rendu de l'AG est approuvé à l'unanimité des 15 voix.

2. Point sur les compétitions en cours

DCM à Lagny :

- o Forfait de Franconville (voulaient jouer avec des Cadets, pas de double sur-classement garçons => ne sont pas venus). Matchs en moins, Amende de 50€.
- o Bonne ambiance autour du bassin.
- L'équipe de Diderot 2 est venue avec un arbitre qui est parti. Le match Lagny-Clamart a été arbitré par 2 joueurs de Diderot non arbitres.
 Plusieurs soucis : sportif, sécurité (rifa HS) etc. Il existe un fichier AN1 régional et la mention est portée dans la base FFESSM Nationale. Il va falloir penser pour la saison prochaine à un
 - Il y a déjà eu des précédents (ex : DAF, jeunes). Cela ne doit plus arriver sinon des sanctions seront appliquées (exclusion club ou équipe). Le responsable de journée est responsable pénalement en cas d'accident et serait en effet exposé.
- Cette année la DC a été émaillée de plusieurs difficultés liées à la conformité des licences. Il ne faudrait pas que la DC soit perçue comme un tournoi amical. La DC est un investissement supplémentaire pour tous les bénévoles qui s'y impliquent, elle doit être prise comme la compétition officielle qu'elle est, avec les mêmes règles que dans les autres divisions. Les équipes qui n'ont pas d'ambition sportive doivent se comporter comme les autres.
- o La saison prochaine en régionale, l'arbitre qui vérifie les licences signera la feuille d'engagement comme en nationale. La vérification des licences est une action qui engage.

Finale DCM à Chelles :

Sur deux bassins (1 intérieur, 1 extérieur), s'est bien déroulée.

moyen de mieux contrôler la conformité des arbitres présents.

- Match Neuilly / Claye Souilly : déclaration à l'assurance (casse de dents), à noter deux versions de la déclaration (la première un peu à charge)
- Franconville qui n'était pas là la journée précédente devait payer 50€ pour rejouer.
 Franconville n'a pas donné son chèque. Tant que le chèque ne sera pas reçu par le Président,
 Franconville ne pourra pas inscrire d'équipe la saison prochaine dans aucune division régionale (art. M3.7 réglementation régionale).
- Equipes en position de monter : Claye Souilly, Lagny 3, peut-être Bobigny en fonction de la réorganisation de la région (Clamart a joué avec 2 filles qui ont joué DAF et donc ne peut pas monter).

Championnats de France

Benjamins Cadets à Pontoise

Bons résultats pour la région :

• Benjamins: 1. Fontenay, 2. Lagny, 3. Neuilly

• Cadets: 1. Pontoise, 2. Pessac, 3. Moirans

Pontoise a revu son organisation pour fournir des repas aux jeunes qui venaient de Province, la région les remercie, les retours ont été bons.

D2 à Rennes

Résultats variables (1. Clamart, 4. Pontoise 2, 5. Fontenay 2, 9. Hope, 11. Neuilly, 12. Ermont)

Clamart, Clermont, Morlaix, Le Puy joueront la manche 2 l'année prochaine.

La région perd 2 quotas l'année prochaine en D2 donc +2 quotas en D3

D1 à Hyères

- 1. Rennes, 2. Fontenay, 3. Pontoise pour les Garçons
- 1. Pontoise, 2. Le Chesnay, 3. Hyères pour les Filles

5 blessés en D1M à cause de la ligne de touche, dont un blessé très ouvert.

5 personnes pas en règle au contrôle de licences.

Suspension pendant 45'de la compétition pour raison météo (orage).

D4 à Limoux

2 équipes engagées, Chelles et Lagny. Compiègne a été prise pour représenter la région Nord qui n'avait pas d'équipe à envoyer. La demande a été faite en raison du changement de région de la Picardie l'année prochaine.

Résultats: 1.Toulouse2, 2 Lagny2, 3. Quimper

Incident:

(Hyères 3 qui ne s'inscrivait pas), Midi Pyrénées (région organisatrice) a pu proposer une équipe pour compléter. Il s'agissait de l'équipe Montauban grace à des transferts de Licences de Cahors (qui n'a pas joué de l'année et même région).

Tous avaient finalement les maillots de bain de Cahors, il y avait un joueur de l'équipe de Le Puy2 qui avait joué en région RABA (Yoan Castella). Or un joueur qui commence un Championnat dans une équipe appartient à cette équipe pour toute la saison.

L'équipe de Montauban était donc normalement forfait et a été déclassée après le Championnat. Montauban gagne la finale. Lors de la remise des récompenses, Montauban demande à Philippe Rannou, Commissaire de compétition, une photo de podium malgré le déclassement – sous prétexte besoin pour la Mairie. La photo a eu lieu, Yoan Castella a pris la parole pendant la remise, a critiqué la dénonciation, le déclassement et menacé la région Raba et Lyon d'inscrire l'équipe de Montauban sous l'étiquette de Le Puy2 pour empêcher Lyon de se qualifier à un championnat de France.

Le Président va donc faire un mail au CNC pour protester, soutenir les décisions prises et demander à ce que l'équipe de Montauban soit sanctionnée en raison d'un comportement scandaleux et menaçant.

D3 à Saint Brieuc

Week-end du 11-12/6

3. Point sur le fonctionnement de la Commission

La CRHS ne peut fonctionner sans les responsables ci-dessous :

- Responsable DBM
- o Responsable DCM
- Responsable Jeunes (1 ou 2 personnes)
- Responsable materiel

Il est absolument necessaire que certains reprennent le flambeau de ceux qui oeuvraient depuis plusieurs années.

La gestion du fichier joueur passerait de Gérald à Gilbert. Frantz (Neuilly) propose de prendre ce sujet. Lorsque cela sera officiel, le listing de l'année dernière sera demandé aux clubs dès le début de saison.

Avec le changement de logo des coupes / médailles devront peut-être être jetées. A réfléchir, 300 pièces à 3€ max pour récompenses aux jeunes, gobelets par exemple.

Groupes de travail:

- Jeunes : rapport et annexes livrées, des sujets qui pourraient être réactivés
 (dématérialisation du contrôle de licences, sondage piscines, feuilles de match)
- o Sujet Réglementation : plusieurs équipes du même club dans la même division ?
 - Groupe de travail à réactiver autour de Julie Vincent (Le Chesnay) qui se propose et connait au sein de son club un problème de niveaux quasi identiques entre équipe 1 et équipe 2. L'Île de France perd des quotas en Championnats de France. Les volontaires pour joindre ce groupe de travail contactent Julie (juvincent.jv@orange.fr).

4. Mise en place du calendrier 2016-2017

Un premier calendrier national sera bientôt communiqué par Gilbert.

Le Championnat Régional doit finir 1 mois avant le Championnat de France (processus de calcul des quotas / qualifications).

La DAF sera courte pour tenir la date imposée D2F et éviter les vacances scolaires.

Les clubs sont invités à envoyer un mail pour proposer des accueils de compétitions (président / vice-président + responsables de divisions).

Polémique championnats Jeunes : La question des quotas par région est de retour. L'ile de France aurait le droit à 2 équipes. Le championnat régional Jeunes peut devenir qualificatif. Il faut que les Championnats Jeunes soient finis avec un mois d'avance.

Cf. fichier Excel joint pose les bases nationales et finales région. Prochaine CRHS pour fixer le calendrier de toutes les journées.

5. Questions diverses

• Réglementation :

L'article M1.6 n'est pas très clair.

« les équipes évoluant en D1 recevront un formulaire CRHS suivante ». Le formulaire est téléchargeable sur le site de la CRHS, il n'a pas été envoyé. Ce sera reporté à la prochaine réunion.

Pour la première partie il est proposé de fixer l'inscription à la dernière CRHS de la saison.

Il faudrait préciser la seconde partie : Une équipe de **D1 Manche 1** s'étant inscrite au championnat DAM ne pourrait être forfait pour une rencontre de ce championnat sans se voir interdite de championnat pendant 3 saisons.

Eclaircissements votés à la majorité des 15 voix.

La réglementation est donc modifiée sur le site

Question Diderot : Filles en régionale (ex : DAM ?)

Art 5.2.3. Les joueuses peuvent participer à la DAF et à la division non qualificative pour le Championnat de France.

En bref les filles qui ne jouent pas en DAF peuvent jouer dans n'importe quelle division régionale. En cas de classement qualificatif en Championnat de France, l'équipe ne sera pas qualifiée sauf s'il s'agit d'une D4 (seule division nationale mixte).

• Sélection des joueurs (jeunes) qui doivent faire les stages France

Il y a une mécanique (entraînements régionaux = détection / sélection et envoi par la région vers le stage France) qui devrait être respectée mais ne l'est pas.

Il vient d'être acté par le collectif des entraîneurs équipe de France que la sélection doit passer par les régions. L'année prochaine, Championnat du Monde Jeunes U19 U23 Filles et Garçons en Australie. Les régions devront organiser des sélections régionales Jeunes (U19 et U23 garçons, U23 filles) qui participeront à un tournoi « Coupe des Régions Jeunes » (Novembre après la Manche 1 à Montluçon) qui est un outil de repérage pour les stages France.

Les équipes de France contacteront éventuellement en direct les anciens joueurs équipe de France déjà connus.

A partir de 2017 la 'Coupe des Régions Jeunes' aurait lieu début Septembre (piscine de La Rochelle disponible gratuitement).

Débat sur l'organisation et le budget. L'idéal serait de garder la coupe des régions mi-novembre et pour cela il faudrait financer la location de piscines par des sponsors régionaux.

• <u>Départ Picardie</u>:

Le nom du site va changer en septembre : crhs-idf au lieu de crhs-idf-p.

Idem pour les adresses email.

Le logo va aussi être modifié. Des propositions peuvent être faite et envoyées à Pascal et à Gilbert.

Réunion Clôturée à 23h25

Ordre du jour de la prochaine réunion

Jeudi 30 juin 2016

60, rue de Romainville

75019 Paris

20h00 - 20h30

- Approbation du compte-rendu CR du 8 Juin 2016
- Point sur le fonctionnement de la Commission
- Mise en place du calendrier 2016-2017
- Questions diverses